

**Zeitschrift:** Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse  
**Herausgeber:** Aînés  
**Band:** 14 (1984)  
**Heft:** 6

**Rubrik:** Uni 3 : l'Uni 3 à Fribourg

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 17.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# L'Uni 3 à Fribourg

C'est à la suite d'une intervention au Grand Conseil fribourgeois que l'Université du 3<sup>e</sup> âge a vu le jour. Comme sa sœur aînée, l'Université populaire, ce moyen de diffusion de culture, est le résultat d'une volonté politique d'améliorer la qualité de la vie de tous les adultes du canton.

Le 6 mai 1969, le député radical Jean-Claude Bardy déposait une motion en vue de parfaire la culture générale de tous les citoyens.

L'Université populaire s'est développée durant bientôt 15 ans; elle a apporté à chacun qui le désirait, ouvriers, employés ou universitaires, un complément d'information sur des sujets aussi variés qu'à la pointe de l'actualité.

Les cours et conférences ont lieu de préférence après les heures de travail. Une catégorie de citoyens, en raison de son âge, avait de la peine à bénéficier de cette formation complémentaire. Aussi, à la suite de l'intervention du 15 septembre 1976, présentée par le député socialiste Félicien Morel, alors membre du Comité de l'Université populaire, le Gouvernement charge cette dernière de mettre sur pied et de gérer une **Université du troisième âge**.

Les cours débutent en octobre 1977. Une séance d'ouverture réunit tous les intéressés en l'aula magna de l'Université de Fribourg. Le professeur Gaston Gaudard inaugure la nouvelle institution par une conférence sur «la Suisse dans l'Europe de 1977».

Dès lors, le Comité, avec l'aide bénévole de quelques aînés, organise un programme régulier de *cours*, de *conférences* et de *visites* particulièrement destinés aux personnes du troisième âge. Les séances ont lieu de préférence

durant la journée pour faciliter la participation des aînés qui redoutent de sortir la nuit ainsi que celles des mères de famille occupées durant les soirées.

A part ces cours, les aînés ont la possibilité de s'inscrire comme *auditeurs libres* à un certain nombre de cours de l'Alma Mater, et ceci dans toutes les facultés.

Comme on le voit l'Uni 3 est associée étroitement à l'*Université populaire*: même Comité, même administration et bulletin d'information, mais programme particulier ou à des heures spéciales. Elle est en contact également avec l'Université de Fribourg, puisque le président ou le vice-président de l'Université populaire est obligatoirement membre du corps professoral de la haute Institution.

L'«Uni pop.» comme l'«Uni 3» sont donc un élément important de la *formation continue*; elles apportent un complément bienvenu à la formation professionnelle et en élargissent utilement le champ d'activité.

Les responsables forment le souhait que l'institution se développe et réponde encore mieux aux besoins d'une partie toujours plus importante de la population du canton.

D<sup>r</sup> Jean Dubas

## Inauguration à Renens

L'établissement «Les Baumettes» à Renens VD a reçu ses premiers pensionnaires dès mi-avril.

Cet établissement médico-social a été construit avec l'aide financière de la Confédération, de l'Etat de Vaud et des communes de la zone sanitaire 1.



Photo asl, Lausanne.



— Sans paroles  
(Dessin de Burnet-Cosmopress)